

ENTREE EN 6^{ème} ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 AU COLLEGE SAINT HILAIRE

Modalités d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont remis aux familles par l'intermédiaire du professeur des écoles.

Afin de procéder à l'inscription définitive de votre enfant, vous devez rapporter le **DOSSIER COMPLET** au secrétariat du collège Saint Hilaire :

**Du LUNDI 13 JUIN au VENDREDI 17 JUIN 2016
de 8H à 12h30 et de 13h à 16H45 (sauf le mercredi après-midi)**

DOCUMENTS A FOURNIR :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois (photocopie quittance de loyer, EDF, Eau...)
- justificatif d'état civil (photocopie intégrale du livret de famille, passeport...)
- photocopie de l'attestation papier de la carte vitale
- 1 photo pour le dossier d'inscription – Prévoir 1 photo pour la rentrée (carnet de correspondance)
- En cas de divorce : jugement de divorce, (photocopie page de garde et pages précisant l'autorité parentale, la garde et la résidence de l'enfant)

Information transport : Les formulaires pour obtenir une carte d'abonnement pour les transports en bus vous seront remis, sur demande, lors des inscriptions. Actuellement deux abonnements sont disponibles : SILLAGES (démarches à effectuer à la gare routière de Grasse) et TAM (démarches à effectuer auprès du Conseil Départemental). Les renseignements concernant lignes et horaires sont à demander à la gare routière.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE